

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION D'UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS ENGAGÉS SUR LES ACTIONS CLIMATIQUES

- Termes de référence

Dans le cadre de l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), en collaboration avec l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), recrute un consultant chargé de l'élaboration d'une boîte à outils visant à accompagner les jeunes entrepreneurs engagés dans la lutte contre les changements climatiques.

1- Contexte

Les impacts des changements climatiques s'intensifient et sont ressentis de plus en plus dans notre vie quotidienne. Le cinquième rapport d'évaluation (AR5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a montré l'importance des aspects socioéconomiques des changements climatiques ainsi que leurs implications dans les processus du développement durable. Pour y faire face, la Communauté internationale a adopté en 2015, l'Accord de Paris sur le climat, à sa 21^{ème} Conférence des Parties (CdP 21). Cet Accord vise à limiter le réchauffement climatique planétaire à moins de deux degrés Celsius, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Selon les estimations du GIEC dans son rapport de 2018, si tous les pays signataires de l'Accord de Paris respectaient leurs engagements, le réchauffement climatique atteindrait les 3°C en 2100. Alors que, d'après ce même rapport, passée la barre des 1,5°C, les conséquences du dérèglement climatique deviendraient exponentielles, avec entre autres la multiplication des catastrophes naturelles, l'extinction massive des espèces, les longues sécheresses et l'élévation du niveau des mers due à la fonte des calottes glaciaires.

Représentant plus de la moitié de la population mondiale, les jeunes font partie des principales victimes des effets des changements climatiques. Leur contribution à la mise en place de projets et programmes d'actions en matière d'atténuation et d'adaptation est importante. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) reconnaît, dans ce sens, le rôle des jeunes dans la lutte contre le changement climatique.

La Francophonie consacre une place importante au renforcement des compétences de la jeunesse francophone en tant que créatrice de richesses et d'emplois. Lors de la consultation des jeunes menée par l'OIF en juillet 2020, la jeunesse francophone a relevé l'environnement comme une de ses priorités.

La réalisation des objectifs climatiques mondiaux, appuyés par le 13^{ème} objectif du développement durable (ODD13) correspondant à l'action pour le climat, requiert la réduction de manière intense des émissions anthropogéniques de CO2. Pour cela, une réorientation vers l'entrepreneuriat climatique (aussi appelé « entrepreneuriat vert ») s'impose, en favorisant les filières porteuses pour une meilleure prise en compte du développement durable et en mettant les jeunes au cœur de l'action.

Compte tenu de la complexité de l'entrepreneuriat en matière de lutte contre les changements climatiques, un accompagnement des jeunes entrepreneurs climatiques est nécessaire. Il permettra de favoriser de nouvelles solutions à l'urgence climatique. En outre, les jeunes francophones ont exprimé un besoin de renforcer leurs capacités sur le montage et le portage de leurs initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques. L'IFDD souhaite élaborer, à cet effet, une boîte à outils qui permettra de faciliter l'engagement des jeunes francophones.

Ce sera un outil pour guider les jeunes sur les filières porteuses en matière de lutte contre les changements climatiques, dans les procédures d'accès aux financements clés à l'international et au niveau régional, dans la promotion de la culture entrepreneuriale en matière de lutte contre les changements climatiques, au niveau du montage de business plan y afférent, etc....

2- Objet

Les présents termes de référence s'inscrivent dans le cadre des activités de l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques mise en œuvre par l'IFDD et les Offices jeunesse internationales du Québec (LOJIQ) grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Ce mandat vise à élaborer une boîte à outils rassemblant les dispositifs nécessaires à la création et à la gestion d'une entreprise climat. Le but est d'assurer la résilience des entreprises et d'encourager les initiatives entrepreneuriales climatiques des jeunes et de favoriser, par conséquent, une jeunesse francophone engagée pour une croissance durable et inclusive.

3- Modalités

Ces termes de référence ont pour finalité la mise à la disposition de l'IFDD d'une expertise internationale qui servira au renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs climatiques au sein de l'espace francophone dans le développement de leurs initiatives entrepreneuriales.

À travers celui-ci, l'IFDD vise à valoriser la contribution de la jeunesse francophone à la lutte contre les changements climatiques et à mettre en exergue la place importante qu'ils peuvent jouer dans la quête de solutions d'atténuation, d'adaptation et de résilience aux effets des changements climatiques.

a) Critères d'éligibilité

Ces termes de référence s'adressent aux consultants, entreprises, cabinets d'études ou agences privées œuvrant dans les domaines de l'accompagnement aux entreprises et ayant de l'expérience dans l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des aspects environnementaux à l'entrepreneuriat à l'échelle internationale.

Les consultants souhaitant soumettre une offre technique et financière doivent avoir leur siège dans un des pays membres de la Francophonie et ayant un statut légal d'entreprise.

Une expérience antérieure dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en Afrique francophone est un atout.

b) Bénéficiaires finaux

Les bénéficiaires finaux de l'accompagnement technique résultant de l'élaboration de cette boîte à outils seront les jeunes issus des pays francophones en développement, âgés de 18 à 35 ans, qui ont été sensibilisés aux aspects liés aux changements climatiques et qui aimeraient entreprendre dans le domaine.

Ces jeunes entrepreneurs peuvent être au stade d'idée, au stade de conception ou au stade de développement de leurs projets d'entreprise.

La structure de la boîte à outils proposée par le prestataire doit, ainsi, considérer ces différents stades de manière à ce que chaque bénéficiaire puisse tirer profit de son contenu, ou du moins de certains modules de celui-ci.

c) Contenu et structure de la boîte à outils

La boîte à outils produite se veut un outil d'aide à la création et à la gestion d'entreprises climatiques par les jeunes. Grâce à cette boîte à outils, les jeunes entrepreneurs climatiques, selon le secteur d'activité dans lequel ils souhaitent entreprendre, seront accompagnés techniquement dans l'esquisse de leurs idées, le test de celles-ci, leur transformation en projets d'entreprises climatiques réalisables et le développement de ces dernières.

Le contenu de la boîte à outils doit, ainsi, refléter les éléments suivants :

- **L'identification des opportunités ou filières porteuses en matière d'entrepreneuriat climat**

Cela doit résulter d'une analyse préalable au sein de l'espace francophone, notamment pour les pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques tels que ceux de l'Afrique subsaharienne.

Les filières identifiées devront mettre en avant les effets sociaux, en particulier sur les jeunes et les femmes, et être classifiées.

- **La particularité de l'entrepreneuriat climat**

Cette partie doit inclure les prérequis et qualifications du jeune entrepreneur, les obstacles et les risques communs pouvant survenir aux entreprises climat, etc.

- **La conduite d'un projet d'entreprise climat**

Cette partie doit aborder les facteurs à prendre en compte dans la création d'une entreprise climat, l'élaboration du business plan et des différents documents stratégiques, l'étude financière, la création des prototypes, le test du produit et des marchés et la gestion opérationnelle.

- **Les débouchés et la commercialisation**
- **Des études de cas**
- **Les mécanismes de financements au niveau international et régional**
- **Toute autre proposition pertinente venant du prestataire**

d) Format de la boîte à outils

Les éléments de la boîte à outils peuvent se présenter sous différents formats, notamment :

- document écrit (maximum 75 pages) ;
- capsules vidéo d'apprentissage ;
- fiches techniques ;
- annuaire ;
- tout autre document/support jugé pertinent par le prestataire.

e) Autres exigences de la boîte à outils

- La boîte à outils doit avoir une structure modulaire afin que les composantes puissent être utilisées indépendamment, être remplacées ou retirées ;
- Tous les éléments de la boîte à outils doivent être en langue française et conçus à ce qu'ils soient utilisables dans tous les pays francophones ;
- Le contenu de la boîte à outils doit être facile à comprendre et à utiliser par les jeunes entrepreneurs, même sans accompagnement.

4- Processus de sélection

Les offres devront être rédigées en **langue française** et comprendre :

- Un document présentant la proposition technique
- Un document présentant la proposition financière
- Un calendrier d'exécution pour la période octobre - décembre 2020.

Les prestataires intéressés sont priés d'envoyer leur offre en version électronique à l'adresse suivante : ifdd@francophonie.org avec copie à issa.bado@francophonie.org, tout en indiquant en objet : « **Offre : Boîte à outils pour jeunes entrepreneurs climat** ».

La date limite de réception des offres est le **30 octobre 2020** à 23:59 GMT.

Les prestataires présélectionnés pourront être contactés par l'IFDD afin d'effectuer une analyse approfondie de leurs offres (proposition technique et financière) avant la sélection finale.